Avril 2013

A noter dans vos agendas (mise à jour du 29 mars 2013)

	Avril	
7-avr.	Sortie randonnée	Marmottes et Marmots
	20 avril au 5 mai Vacances scol	aires
	Mai	
26 mai	Pèlerinage Notre Dame des bois	Paroisse
12-mai	Randonnée Marché aux fleurs	Montbrun-Lauragais
18 au 20 mai	Sortie randonnée	Marmottes et Marmots
26 mai	Jeux au Grain de Sel (16h-22h)	Comité des fêtes
	Juin	
1° juin	Concert à l'église	
15 juin	Repas des aînés	Conseil municipal
à confirmer	Kermesse	Aurecler
28 et 29 juin	Temps Fort	Comité des fêtes
	5 Juillet au 4 septembre Vacances	scolaires
	Septembre	
15-sept.	Journée du patrimoine	Amis de Clermont
22-sept.	Repas de village	Comité des fêtes
28 et 29 sept	Randovales	Labège
	Octobre	
20-oct.	Journée sportive inter-villages	Clermont le Fort
	Novembre	
11-nov.	Commémoration	Municipalité

Ce calendrier est publié par le Comité des Fêtes à titre indicatif, il n'est pas exhaustif et n'engage pas les organisateurs.

Les associations de Clermont le Fort sont invitées à faire connaître leurs activités au 06 80 28 76 68 ou par mail : webmastermairie@free.fr



SOMMAIRE

BILLET DU MAIREpages 3 à 5
* du 13 décembre 2012 pages 6 et 7 * du 17 janvier 2013 pages 8 à 12 * du 6 février 2013 pages 13 et 14
LES TRAVAUX SUR LA COMMUNEpages 15 et 16
CEREMONIE DU 19 MARSpages 17 et 18
SOIREE DE LA THERMOGRAPHIE page 19
MARMOTS ET MARMOTTES pages 21 à 24
PLANTATIONS DE HAIES page 25
A.G. DU COMITE DES FETESpage 26
DU COTE DE LA MATERNELLEpages 27 et 28
FERMETURE du CHEMIN de ST MAURICE pages 31 et 32
PLUVIOMETRIE pages 33 à 35
MONOGRAPHIE DE CLERMONTpages 37 et 38
IN VINO VERITAS page 39
INFORMATIONS DIVERSES * Appel photographique
* ETAT CIVIL page 14

Le billet du Maire,

Moment important de la vie communale, le Conseil Municipal vient de voter le budget primitif 2013 après avoir adopté le compte administratif 2012 qui fait apparaître les résultats d'une gestion saine et raisonnable, puisque l'exercice précédent s'est soldé par un excédent en fonctionnement de 60 709 € qui, cumulé avec les exercices précédents, permet d'atteindre 150 297 €. Le déficit d'investissement et les restes à réaliser se montant à 46 439 €, c'est donc avec un report net de 103 857 € que l'année 2013 commence. Ce résultat, ainsi que les éléments pris en compte dans la prévision budgétaire. permettent dans le budget primitif 2013 d'injecter près de 150 000 € dans la section d'investissement. De ce fait, il a été envisagé un certain nombre d'opérations à réaliser en 2013. telles que le changement de toutes les fenêtres des bâtiments communaux loués, l'acquisition de terrains dans le cadre du futur PLU, la réparation du Chemin de saint Maurice, la peinture de bâtiments communaux. Par contre, d'autres projets importants, tels que le déplacement de la future salle polyvalente près de l'école. la réhabilitation du hangar de la Ramière, la réfection du Chemin des Fraysses avec effacement des réseaux électriques et téléphoniques, ont été reportés en 2014, même si les subventions du Conseil Général ont pu nous être déjà octroyées. A ce propos, nous avons dû, suite à la demande faite par le Président du Conseil Général, proposer une hiérarchisation des demandes de subventions en cours qui doivent être examinées en 2013. En effet, pour tenir compte des difficultés financières croissantes de cette institution, qui a depuis toujours soutenu les communes dans leurs projets d'investissement, son Président a décidé de poursuivre l'aide aux petites communes, mais en modulant les taux et revoyant les critères. Il est donc probable que notre commune, bien que « privilégiée » par sa taille, comme d'autres ne pourra plus prétendre aux mêmes aides financières qu'auparavant.

Lors de la discussion budgétaire, nous avons bien entendu examiné les taux d'imposition des ménages, en tenant compte des augmentations prévues par le SICOVAL afin qu'il puisse assurer en particulier la nouvelle compétence « service à la personne ». Pour notre commune il a été décidé à l'unanimité de maintenir les taux en vigueur en 2012 afin de limiter le poids supporté par les Clermontois, qui doivent faire face à d'autres augmentations dues à la mauvaise conjoncture actuelle. Le maintien des taux a été possible en raison de l'examen des recettes prévisibles et de la baisse des remboursements d'emprunts, la dette actuelle de la commune restant à un niveau tout à fait acceptable. Par ailleurs, les frais liés aux services à la personne ne sont plus pris en charge par la commune depuis 2012 : certes les dépenses liées aux écoles. restent un poste important, avec en plus cette année la première participation au financement de la construction de

4

Il a été question également, lors du conseil, du financement qui doit être mis en place en 2013 pour assurer la réparation du Chemin de saint Maurice à hauteur du pont de Rivedaïgue. Dans l'attente du devis de travaux et d'éventuelles subventions exceptionnelles, une provision a été inscrite alimentée par un emprunt prévisionnel. De même le projet de réhabilitation de l'arc triomphal de l'église, a été inscrit sous réserves de recettes de souscription espérées par l'intervention de la Fondation du Patrimoine avec laquelle une convention doit être signée en partenariat avec l'association « les amis de Clermont ».Le budget primitif a donc pu être voté compte tenu de tous ces éléments

l'école maternelle intercommunale du SIEMCA

L'avancement du PLU se poursuit par la consultation des « personnes associées », qui devrait être achevée fin avril. A la suite de quoi l'enquête publique sera ouverte pour permettre aux citoyens d'exprimer leur avis auprès du commissaire enquêteur. Le calendrier d'une possible application en fin d'année 2013 reste d'actualité.

Le Conseil de communauté du SICOVAL a validé la future composition de cette instance qui sera limitée à 76 sièges, avec pour les communes de la taille de la nôtre, un seul représentant « fléché » lors de l'élection des futurs conseillers municipaux, dont le nombre et le mode d'élection en 2014 sera précisé par une loi en cours d'examen par le Parlement.

Concernant les services dont la compétence est assurée par le SICOVAL (Eau et assainissement, Ordures ménagères entres autres), leur financement sur budgets annexes autonomes pourra être équilibré par des hausses de tarifs pour faire face aux augmentations de coûts subis. Le principe de mise en place d'une redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères a été acté par le conseil de Communauté et sera mis en place en 2014, les services travaillant actuellement sur les modalités pratiques. L'idée retenue sera de facturer une fraction du montant de la redevance, au nombre de levées des bacs de collecte. Il est demandé aux citoyens du SICOVAL de poursuivre et d'améliorer au maximum le tri sélectif pour limiter le coût du traitement des tonnages d'ordures résiduelles par le centre d'incinération de Bessières.

Enfin notre commune représentée par Gilles MASSAT, a intégré maintenant le bassin de vie du secteur ouest, instance décentralisée du SICOVAL, qui réfléchit pour l'instant aux projets qui pourraient voir le jour à moyen terme et qui concerneraient la vie sociale, sportive et culturelle au service des habitants du secteur.

Cette année 2013, dernière année pleine de la mandature, devrait être décisive pour la poursuite des objectifs en matière de politique communale et intercommunale au service des habitants de Clermont.

Compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2012

par Corinne Lesage

Présents: D.Zanchetta G.Baillé, G.Barichello, R. Carraretto, F. Grébille, P. Grivet, C. Lesage, G.Massat, L. Tribouloy-Lainard

Excusé: S.Attali

La séance est ouverte à 19h15

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 novembre 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité sous réserve de compléter le tableau concernant les comités consultatifs.

2- Délibération concernant le remplacement des bornes à incendie

Le montant des réparations et remplacements des bornes s'élève à 3205,60 € HT. Il est décidé à l'unanimité de présenter une demande de subvention au Conseil Général pour cette opération.

3-Point sur le PLU

Gilles Massat informe le Conseil que l'association « Vivre à Clermont » a été créée suite à la réunion publique de présentation de PLU du 14/11/12. Les membres de cette association veulent s'opposer au PLU, en particulier au projet qui concerne la zone du Bois Grand. Des discussions ont déjà eu lieu entre les membres de l'association, Daniel Zanchetta et Gilles Massat, au cours de différentes rencontres. Gilles Massat précise que du point de vue de la circulation entre les deux zones d'habitation du Bois Grand (la zone actuelle et la future), rien n'est encore arrêté. Il est envisageable que la communication se réduise à un chemin piétonnier. Il précise qu'une OA (Orientation d'Aménagement) de cette zone sera intégrée dans le PLU et que le projet sera soumis au conseil municipal vers le 15 janvier.

D'autre part, Gilles Massat souligne que la réglementation concernant l'assainissement individuel a changé. La taille minimum de la parcelle à construire n'est plus fixe mais est désormais variable en fonction de la nature du terrain.

4- Projet de demande de subvention DETR 2013 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
Ce projet de demande de subvention est accepté à l'unanimité

5-Présentation du Plan de Prévention des Risques Naturels Le plan transmis à la commune par la DDT est accepté à l'unanimité. Clermont est classé en aléa moyen en ce qui concerne les sinistres liés à la sécheresse. Il en découle des règles de construction à respecter. Ce document sera annexé au PLU

Ouestions diverses

- Robert Carraretto présente le plan de prévention des risques naturels, consultable en mairie.
- Une discussion est engagée au sujet d'une dérogation concernant le maintien d'un élève extérieur à la commune au RPI

La séance est levée à 20h30

Vous souhaitez voter?

Inscrivez-vous dès maintenant sur les listes électorales de votre village, sans attendre décembre 2013.
Sinon, vous ne pourrez pas voter en 2014
Dans le taux d'abstention, il y a aussi des électeurs qui n'habitent plus là où ils restent inscrits.

Compte rendu du conseil municipal du 17 janvier 2013

par Corinne Lesage

Présents: D.Zanchetta, S.Attali, G. Baillé, G. Barrichello, R. Carraretto, F. Grébille, C. Lesage, G.Massat

Excusés ayant donné pouvoir : P. Grivet, L. Tribouloy-Lainard

La séance est ouverte à 21h10

Ajout de deux points à l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Intégration de 5 nouvelles communes au sein du syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil Lafage.
- Demande de subvention pour une personne handicapée Cet ajout est accepté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2012

Le résultat du vote de l'approbation du compte rendu est : 9 voix favorables et une abstention

Arrêt du PLU

Gilles Massat présente l'historique de l'élaboration du PLU qui a été décidée le 20/10/06. Le diagnostic établi a été présenté en réunion publique le 25/05/07 complété par un diagnostic agricole en septembre 2008. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement durable) a été présenté en réunion publique le 19/09/10 puis débattu à nouveau en conseil municipal suite aux nouvelles directives du Grenelle II. Ensuite, le PLU a été rédigé pour constituer un dossier complet. L'élaboration d'un tel document est guidé par une procédure bien définie par le code de l'urbanisme et doit respecter les principes fondamentaux des lois SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) et UH (Urbanisme et habitat). En

outre, les principes imposés par la loi Grenelle II doivent être pris en compte, et le projet doit être compatible avec les documents supra communaux qui lui seront opposables (SCOT, PLH du Sicoval).

Le projet de PLU s'articule autour de 2 enjeux :

- promouvoir un développement équilibré et garant du cadre de vie
- préserver et valoriser le paysage en veillant au maintien de l'activité agricole

De multiples concertations ont eu lieu au sein du conseil municipal. Les réunions publiques ont été nombreuses et des articles ont été publiés dans l'Autan. Un registre est depuis l'ouverture de la procédure à la disposition du public. Trois réunions ont également été organisées avec les personnes publiques associées. L'ensemble de ces mesures de concertation ont donné lieu à une présentation détaillée du projet et permis un échange poussé entre le Conseil Municipal, les personnes publiques associées et les habitants de la commune. Les observations orales comme écrites du public de l'ensemble de ces partenaires extérieurs ne remettent pas en cause le projet de PLU. Elles ont été étudiées par la municipalité et prises en compte pour la plupart d'entres elle dans le projet de PLU.

Le projet de PLU tel qu'il a été présenté, en accord avec la réglementation et la prise en compte des contraintes géographiques et patrimoniales a pour ambition de permettre à la commune de poursuivre son développement de façon mesurée en continuité avec les différentes actions déjà entreprises sur son patrimoine bâti et naturel.

A la demande de Daniel Zanchetta, chaque membre du conseil s'exprime à tour de rôle au sujet du PLU. Il parait clair et cohérent. Tous les conseillers sont satisfaits du travail accompli qui est l'aboutissement de nombreuses réflexions et concertations. Le conseil, unanime, souligne le travail remarquable accompli par Gilles Massat.

La délibération relative à l'arrêt du PLU est ensuite soumise au vote du conseil qui se prononce pour à l'unanimité.

Remboursement de la caution suite au départ du locataire de l'appartement situé à l'école

L'état des lieux du 05/01/13 ne révèle aucun problème, l'appartement est laissé en bon état. Il est donc proposé de restituer intégralement la caution au locataire, ce qui est accepté à l'unanimité.

Augmentation du tarif de la cantine par le SIVURS

- S. Attali fait part de l'augmentation du tarif des repas décidée par le conseil syndical du SIVURS, à compter du 01/01/13. L'augmentation porte sur les repas des primaires et des adultes. Le prix des repas des enfants de maternelle reste inchangé car les portions ont été adaptées et donc diminuées. Il s'agit d'une augmentation de 3%:
- pour les primaires le repas passe de 3,29€ à 3,39€
- pour les adultes le repas passe de 4,78€ à 4,95€

Cette augmentation est liée notamment à l'introduction de produits bio dans les menus et à l'évolution du marché.

La commune verse actuellement 0,19€ par repas enfant. Il est proposé de maintenir cette participation et de répercuter la hausse de 0,10€ sur la facturation aux familles à partir du 01/02/13. Cette proposition emporte 9 voix favorables et une abstention.

D'autre part F.Grébille et C.Lesage posent la question du repas témoin demandé par le SIVURS (pour d'éventuels contrôles). Il est décidé de commander un repas supplémentaire à cet effet

Demande de subventions pour des voyages scolaires

Les directrices des écoles du RPI demandent à la commune des subventions pour régler le transport de voyages scolaires programmés pour février 2013.

- Pour l'école d'Aureville : la demande pour le transport s'élève 295€. Il est aussi prévu de demander une participation aux frais du séjour aux familles de 150€. Il nous est signalé le cas d'une famille en difficulté. Il est décidé de lui faire bénéficier de l'aide du CCAS. - Pour l'école de Clermont : le montant de la demande de subvention pour le transport n'a pas encore été communiqué mais devrait être du même ordre.

F.Grébille précise que les dépenses de transport représentent une part importante du budget de l'école. Ces dépenses sont en augmentation et demandent à être examinées. Outre les séjours pédagogiques s'ajoutent le transport pour la piscine et les différentes sorties scolaires. Tous les membres du conseil sont favorables à soutenir les projets de séjours pédagogiques, mais il parait opportun de mieux gérer le budget des transports. Après discussion, il est proposé de concerter la commune d'Aureville et les directrices des écoles à ce sujet et de mettre éventuellement en place un plafonnement des dépenses concernant le transport pour l'année scolaire 2013-2014. Un accord de principe est donné pour le versement de subvention pour l'année scolaire en cours.

Mise en réseau de bibliothèques municipales et demande de subvention pour l'achat d'un logiciel

F.Grébille a participé à une réunion dans le cadre du Bassin de vie le 08/01/13 au sujet des bibliothèques municipales. Les communes représentées étaient : Lacroix Falgarde, Aureville, Corronsac et Clermont.

- Lacroix Falgarde a mis en place une médiathèque qui fonctionne bien et attire des lecteurs d'Aureville et de Goyrans. L'inscription s'élève à 10€/famille/an.
- Aureville possède une bibliothèque municipale dynamique d'accès gratuit
- Corronsac n'a pas de bibliothèque
- Clermont : la bibliothèque rassemble très peu de lecteurs

La question est de savoir s'il est intéressant pour la commune de s'équiper d'un ordinateur et d'un logiciel pour se mettre en réseau avec les autres bibliothèques du bassin de vie. Après discussion, il ressort qu'étant donné la taille de la commune et la proximité des bibliothèques de Venerque et de Labarthe/Lèze, l'intérêt de cet investissement ne semble pas évident. Il est décidé de se donner un temps de réflexion à ce sujet.

Demande de subvention au titre de la DETR

Après réflexion, il est décidé de ne pas présenter de demande cette année faute de projet adéquat. La délibération de demande de subvention du 13/12/12 doit être annulée.

Débat d'orientation budgétaire

Différents projets sont énumérés, ils seront à étudier :

- réfection du chemin des Fraysses
- remplacement des menuiseries des bâtiments communaux : presbytère, restaurant, ancienne mairie
- travaux sur le bâtiment de la Ramière
- borne incendie à rajouter sur la route d'Espanès
- achat du terrain pour la mise en place d'un parking à la Riverotte
- projet de la salle des fêtes

Intégration de 5 nouvelles communes au sein du syndicat mixte pour la réhabilitation de l'ancienne décharge de Drémil Lafage.

Les communes concernées sont les suivantes: Bonrepos Riquet, Gaure, Lavalette, ST Marcel Paulel et St Pierre. La proposition d'intégration de ces communes est acceptée à l'unanimité.

Demande de subvention pour une personne handicapée

Après discussion, le conseil s'accorde pour verser une subvention de 300€ à cette personne pour participer à un voyage proposé par une association.

Questions diverses

- l'effacement des réseaux des Fraysses est à réfléchir en concordance avec les travaux de voirie.
- Le rapport d'activité positif de SIVURS est présenté
- L'emplacement d'une place de stationnement pour personne handicapée a été défini au Fort, il reste à le matérialiser.

Compte rendu du conseil municipal du 6 février 2013

par Corinne Lesage

Présents : D.Zanchetta, S.Attali , G. Barrichello, R. Carraretto, F. Grébille, C. Lesage, G.Massat, P. Grivet, L.Tribouloy Lainard

Excusé: G.Baillé

La séance est ouverte à 19h15

Ajout de deux points à l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- délibération concernant la participation à la mise en concurrence pour le contrat groupe d'assurance statutaire
- délibération concernant la convention entre les communes du SICOVAL et le SICOVAL pour la mise en œuvre de l'aménagement du territoire

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17/01/13

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil qui étaient présents à la séance du 17/01/13 sous réserve d'y apporter une petite modification.

Déclaration d'intention d'aliéner pour la vente d'une maison en zone U

Il s'agit d'une maison située sur le chemin des crêtes. Il est décidé à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption pour ce bien.

Délibération concernant la participation à la mise en concurrence pour le contrat groupe d'assurance statutaire La participation à la mise en concurrence est acceptée à l'unanimité.

Délibération concernant la convention entre les communes du SICOVAL et le SICOVAL pour la mise en œuvre de

l'aménagement du territoire et notamment le PLH (programme local de l'habitat)

La convention de contractualisation est acceptée à l'unanimité.

Ouestions diverses

- Le conseil prend connaissance du PLU de la commune du Vernet et ne fait pas d'observation particulière.
- Suite à la demande de la commune, le président du SICOVAL a présenté au président du SMTC la demande d'étude de desserte par les transports en commun (TAD ou TAM) sur Clermont.
- La commune est en attente d'une expertise effectuée par un bureau d'étude avant d'envisager des travaux sur le pont de Rivedaigue.

La séance est levée à 20h

ETAT CIVIL

Naissances:

Alice, Julia, Delphine DURAND née le 16 janvier 2013-04-02

Cali, Nami ESCUDER née le 19 mars 2013

par Serge ATTALI

Comme dans chaque Autan, nous tenons à vous informer des travaux en cours ou prévus, afin que vous puissiez éventuellement apprécier leur effet sur la vie de tous les jours pour les citoyens de notre commune.

La partie la plus importante en termes de besoins et de coût financier concerne la remise en état des chemins communaux, celle des routes départementales échappant bien entendu à notre responsabilité, puisque c'est le Conseil Général (et plus la DDE depuis longtemps!!) qui s'en occupe! A ce propos, il faut noter justement que la route de Corronsac (RD 94 pour le Conseil Général) qui est passablement dégradée va être refaite dans les semaines à venir.

Concernant les travaux routiers financés par la commune sous maîtrise d'ouvrage SICOVAL depuis 2012, en dehors de la remise en état du Chemin de Saint Maurice (voir article spécifique), il faut noter :

dégradations 1e chemin des Claux -les SUT aui malheureusement sont récurrentes Physieurs fois des interventions en « point à temps » ont été réalisées mais les « nids de poule » ou plutôt de « vache » se reforment sans cesse. Nous avons demandé des sondages de terrain qui ont révélé une mauvaise structure de la voie réalisée en 2004 par l'Etat! La solution pour une réparation pérenne est à l'étude.

- le chemin des Fraysses sera probablement refait en 2014 en même temps que l'enfouissement des lignes qui a été demandé au SDEHG (Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute Garonne). Une subvention du Conseil Général a été obtenue pour couvrir la part édilité de la voie.

- à la sortie du Chemin de la Repentide, un caniveau va être réalisé par le SICOVAL pour éviter que les eaux de ruissellement, en cas de pluie abondante, ne viennent perturber la circulation sur la route de Venerque (RD 35).

Les autres travaux prévus ou déjà réalisés concernent :

- le changement de la chaudière dans l'appartement de l'école.
- le remplacement des fenêtres de l'appartement de l'école par des baies isolantes.
- le remplacement de toutes les fenêtres dans les bâtiments communaux en location, incluant le restaurant, par des baies isolantes
- le remplacement de deux bornes incendie défectueuses et la création d'une borne supplémentaire pour assurer la défense incendie (à la demande du SDIS).
- la peinture de certaines parties des bâtiments communaux.
- la réhabilitation de l'arc triomphal de l'église, sous réserve de l'obtention de recettes suite à lancement d'une souscription par le biais de la Fondation du Patrimoine (Convention en cours).
- le remplacement des anciennes portes de la Bergerie à la Riverotte

Cette liste « à la Prévert », est certes relativement exhaustive mais ne fait état que des postes importants de dépenses envisagées sur ressources propres de la commune pour la plupart d'entres elles.

Emotion et recueillement dans la cour du Fort

par serge ATTALI

Le 19 mars à l'invitation du Maire, nous étions un certain nombre à manifester notre soutien aux anciens combattants de la guerre d'Algérie en cette journée commémorative de la fin de la guerre. Réunis devant la plaque de la Paix, élèves de l'école du RPI, élus, citovens de Clermont, nous avions tenu à marquer le cinquante et unième anniversaire après que la loi du 6 décembre 2012 ait officialisé cette célébration de la reconnaissance de cette date comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Pour la première fois, notre commune se voyait honorée par la présence solennelle d'un petit détachement du Régiment du 1^{er} train de parachutistes de Francazal, venu en délégation pour concrétiser le projet de rapprochement d'une unité de l'Armée avec la population de notre village, souhaité par leur Capitaine et accepté par le Conseil Municipal à l'unanimité

C'est avec beaucoup d'émotion que Daniel ZANCHETTA ouvrait la cérémonie dans un silence recueilli en lisant trois discours, le premier pour expliquer les raisons de ce rassemblement, le second pour lire le message officiel du Ministre des anciens Combattants, Kader ARIF, et le troisième plus précis et plus personnel que le même Kader ARIF avait tenu à envoyer aux deux clermontois Pierre GAUBERT et Guérino BARDELOTTO pour les assurer de son soutien. Au cours de la célébration, nous apprenions qu'un autre Clermontois, Philippe PAILLETTE qui avait été très discret jusqu'à ce jour, était concerné par cette guerre, ayant lui aussi

effectué son service en Algérie. Dorénavant, il sera ainsi associé à ce type de cérémonie.

La gerbe était ensuite déposée devant la plaque, et le Maire demandait une minute de silence durant laquelle le détachement assurait un garde-à-vous impeccable.

La manifestation se terminait alors au Grain de Sel pour un apéritif sympathique au cours duquel chacun d'entre nous a pu profiter de cet instant de retrouvailles, les enfants en ayant profité, eux, pour poser quelques questions aux élus et aux militaires présents.

Jardinons sans gêner nos voisins

L'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 a autorisé l'utilisation d'appareils bruyants de jardinage et de bricolage

les jours ouvrables
8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
les samedis
9h à 12h et de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés
10h à 12h et de 16h à 18h

Rénovation de l'habitat et économies d'énergies SOIREE DE LA THERMOGRAPHIE

Organisée par la mairie d'Aureville, le Sicoval et Soleval par Ch. Brustel

Jeudi 14 mars, à 20 h, une trentaine de personnes dont plusieurs clermontois, se sont retrouvées dans la salle du Conseil municipal pour en connaître un peu plus sur la thermographie.

C'est une technique permettant, entre autre, de mettre en évidence les déperditions de chaleur en fonction d'un spectre de couleurs allant du bleu (froid) au rouge (chaud).

Les travaux pratiques ont emmené le public dans la nuit froide, traquer les défauts d'isolation de quelques maisons du village d'Aureville. En compagnie de techniciens munis de caméras thermiques à infrarouge, on a pu mettre en évidence les échanges, pas du tout souhaités en plein hiver, du chaud vers le froid, des hourdis, des cadres de portes ou de fenêtres, des plinthes, des gaines pour l'eau, l'électricité

De retour dans la salle, où des boissons chaudes nous attendaient, la conférence-débat a pu commencer avec une présentation très professionnelle de l'incontournable problème de nos gaspillages d'énergie.

Des questions pratiques ont été abordées : ne cédez pas si un démarcheur vous convainc de mettre du triple-vitrage. Dans le sud-ouest, le double vitrage suffit. Préférez les coffres de volets roulants à l'extérieur de la maison. Une isolation plaquée à l'extérieur des murs sera toujours plus efficace que pièce par pièce. Il y a plusieurs qualités de laine de verre. Ne pas mégotter : c'est par le toit que la déperdition est la plus forte : jusqu'à 30% !

En février une autre opération que nous n'avons peutêtre pas entendue: un avion équipé d'une caméra à infrarouge a survolé le territoire du Sicoval toute une nuit.

Au mois d'octobre, nous serons invités à Diagora pour la restitution de ces clichés. Toutes les aides financières, très intéressantes, pour rénover nos habitats, nous seront présentées lors de cette manifestation.



Appel à participation : Observatoire Photographique des bords de Garonne et d'Ariège !

Afin de mieux comprendre et suivre l'évolution des paysages sur le territoire de la future Réserve Naturelle Régionale, l'association ConfluenceS Garonne-Ariège en partenariat avec le laboratoire Geode se lance dans la création d'un observatoire photographique des bords de Garonne et d'Ariège. Ce projet s'inscrit dans une démarche participative avec l'ensemble des habitants, usagers et communes du territoire. En effet, vos observations et votre point de vue sont indispensables pour construire ensemble un projet de territoire cohérent et durable!

De Mars à fin Juin: Participez avec nous à sa mise en place en envoyant, une photo ou une carte postale ancienne de bords de Garonne ou d'Ariège, accompagnée d'un cliché récent pris depuis le même point de vue. Envoyez vos contributions aux coordonnées ci-dessous:

Association ConfluenceS Garonne-Ariège, 14 rue de Tivoli, 31068 Toulouse / contact@confluences-garonne-ariege.org

Sur chaque photo seront indiqués le nom et les coordonnées du photographe, la date et le lieu de la prise de vue ainsi qu'un commentaire sur le choix de cette photo.

Les photos sélectionnées feront l'objet d'une exposition « un paysage, plusieurs regards » qui circulera dans les communes du territoire, accompagnée d'animations et de débats.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.confluences-garonne-ariège.org ou contacter Clara Bompard au 06 37 09 88 28 / 05 34 31 97 39



Par Anne Delpy

Compte-rendu de l'Assemblée générale

Une fois n'est pas coutume, la traditionnelle balade qui précède l'Assemblée générale n'a pas eu lieu en raison d'un cocktail météo peu engageant -- froid, pluie, vent -- dont on se serait bien passé. Pour rester dans la tradition, l'AG, qui s'est tenue en janvier, a débuté par un diaporama des sorties 2012... A noter les magnifiques photos du massif du Caroux prises par Baptiste et un petit bêtisier.

Bilan moral

L'association, qui compte 16 familles adhérentes, a fait neuf sorties. Deux longs week-ends ont été organisés, à l'Ascension dans le Massif du Caroux et au Jour de l'An en Ariège. Parmi les souhaits d'activités annexes émis l'an dernier, on trouvait le canoë : une descente des Gorges de la Jonte a eu lieu à l'Ascension. En Novembre, une sortie facile au Mont Ceint a été proposée, afin de se (re)mettre en jambe pour certains et d'accueillir de nouveaux enfants. Sur les conseils d'une famille membre, nous avions pris contact avec le BASC d'Aureville pour inciter des familles avec des enfants du RPI à venir grossir nos rangs. Trois enfants du BASC et un

parent nous ont accompagnés, enfin je veux dire, nous ont précédés. Ce n'est pas un scoop, le nombre d'enfants diminue et nous invitons toujours des familles à nous rejoindre...

Bilan financier

Les comptes sont équilibrés, les seules dépenses étant liées à l'achat de cartes et de deux paires de raquettes qui avaient été budgétées lors de l'AG 2012, ce qui porte le nombre de raquettes adulte à 11.

Les frais à venir concernent la révision du matériel de sécurité et l'achat d'une corde

Enfin, la cotisation annuelle reste la même : 15 euros par famille

Projets

- Toujours une sortie par mois!
- Peut-être une journée ski de fond et une balade à vélo le long du canal du Midi.
- Week-end à la Pentecôte « Sentier des douaniers ».
- Accompagnement d'une transhumance en Ariège en juin.
- Semaine de randonnée avec camp de base dans les Pyrénées Orientales au mois d'août, à la carte.
- Brevet de premiers secours

Plusieurs membres du bureau vont passer leur brevet de premiers secours (à leur frais pour ne pas grever les finances de l'association). Il a été suggéré de constituer un groupe d'une douzaine de personnes ce qui permettrait d'organiser cette session de formation au village afin d'en faire baisser le coût et de limiter les déplacements. Si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez des personnes intéressées, n'hésitez pas à nous contacter. (Nul besoin d'être d'adhérent ni d'avoir des connaissances particulières). En général, il s'agit d'une formation d'une dizaine d'heures sur une journée ou deux demi-journées (en fin de semaine) durant laquelle on apprend ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire...

Sorties prochaines

Sous réserve de modification

- Dimanche 17 février Raquettes
- Samedi 9 mars Raquettes
- Dimanche 7 avril Raquettes
- Samedi 18 au lundi 20 mai Sentier des douaniers
- En juin, date à confirmer Transhumance
- Une semaine en août, à confirmer Pyrénées Orientales ou espagnoles

Renouvellement du bureau

Le bureau a été renouvelé à l'unanimité.

Après l'effort, le réconfort. L'AG s'est terminée par un goûter de de crêpes et de succulentes gaufres croustillantes, le tout accompagné de jus de pomme et de vin chaud.

 ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Comme annoncé lors de l'AG ci-dessus, en février, nous avons pu sortir les raquettes au-dessus de Gestiès, par une journée splendide, l'une des premières de l'année. Un groupe rayonnant, de la neige à profusion, une vue à couper le souffle sur la crête, quelques efforts à fournir pour certains mais toujours avec la possibilité de s'arrêter à mi-chemin. Pour ma part, j'étais contente de reconnaître au loin la Pique d'Endron, dent majestueuse saupoudrée de sucre glace, dont l'ascension m'avait semblé un peu raide lors de notre première randonnée avec l'association, il y a de cela trois ans. Ce jourlà, j'avais trouvé que les organisateurs étaient un peu fadas... Il faut dire que nous avions parcouru les 800 mètres de dénivelée en montée directe, en ligne droite en somme et nos muscles tétanisaient... Nous avons persévéré et avons bien fait

En mars, nous sommes allés faire du ski de fond à l'Etang de Lers. Encore une magnifique journée dans un site magique.

La neige était tellement présente qu'elle avait enseveli une voiture le 30 décembre 2012, et cette voiture était encore là, en contrebas de la piste.

Si vous êtes intéressés par nos activités, visitez la page associations du site Weh de la. des (http://mairieclermontlefort.free.fr/vie associative clermont/in dex.html); nous v affichons les dates des sorties et éventuellement les destinations. Vous pouvez me contacter par mail (dagmarnaryal@hotmail.com) ou par téléphone au 05.61.91.71.26 et consulter le site Web de l'association (www.marmottes-et-marmots.fr) où vous trouverez nos sorties passées. Cliquez sur Randos de marmots. En dessous des Dates des prochaines sorties, vous pouvez accéder aux topos et aux photos des randonnées passées, classées par année, en cliquant sur leur titre.



Le soleil a souri aux enfants

Par Ch. Brustel

Vendredi 22 février après-midi, les 19 élèves du CE 2 de l'école de Clermont le Fort ont terminé en beauté la dernière semaine avant les vacances d'hiver.

Après une classe transplantée de 4 jours consacrés à la musique, ils sont descendus en autocar à la Riverotte pour une séance de plantation d'arbustes.

Depuiis le mois de décembre, la mêtéo particulièrement humide avait contrarié le travail des équipes précédentes : Caminarem et les élèves de BTS de la Cadène. Les enfants ont eu davantage de chance : il faisait beau et frisquet, le terrain était bien préparé par les techniciens du Sicoval, tous présents et attentifs, le pralin était préparé dans les seaux, le paillis à proximité, il y avait des petites pelles, et bien sûr les arbustes.

Le long d'une parcelle emblavée, après avoir écouté les conseils d'Alexandra (de l'association Arbres et Paysages d'Autan) ils ont planté 75 arbustes : des noisetiers, des sureaux noirs, des alisiers torminaux, des viornes aubiers, des prunelliers, des cornouillers, des fusains d'Europe, des pruniers sauvages, des nerpruns alaternes et des fruitiers greffés.

Une citerne d'eau était prévue pour arroser les arbustes. Elle a permis aux petits jardiniers de se laver les mains avant de déguster un goûter particulièrement alléchant et apprécié.

A quoi servent les plantations de haies? Damien : « Pour donner de l'oxygène parce que les arbres prennent la mauvaise air et recrachent la bonne air » et Guilhem d'ajouter : « ça sert à aider les insectes et surtout les abeilles parce que c'est les abeilles qui nous font vivre! »

Comité des Fêtes de Clermont le Fort



L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée sous le beau soleil du dimanche 10 mars devant la salle polyvalente.

Voici les activités qui ont été organisées par le comité en 2012 :

28 janvier : Concert de musique du monde à l'église par « les enchanteurs » de Largardelle

24 mars: Assemblée générale du comité, nous avons choisi le logo du comité et voté les nouveaux statuts.

Concours de soupes avec repas charcuterie grâce auquel nous avons découvert de nouvelles saveurs (topinambours au curry, velouté de légumes aux gésiers)

13 mai : Nous avons participé à la randonnée organisée par Montbrun Lauragais, jour du marché aux fleurs.

16 juin : Concert à l'église par l'ensemble vocal Musica Nova

29 et 30 juin: Temps Fort « concerts dans la cour du Fort » Big band, le vendredi et Wab et l'Herbe folle, le samedi nous ont fait passé deux très agréables soirées. Une scène ouverte à la salle polyvalente a accueilli la troupe de théâtre enfants d'Aureville, la Pas Chorale, un chanteur de variété amateur et une comédienne professionnelle.

30 septembre : Repas de village sur le thème sud-américain

18 novembre : Soirée jeu à l'auberge du Grain de Sel

16 décembre: Fête de Noël: spectacle « Les contes à frissonner » par la compagnie Chats pitres et rat conteur à Clermont puis les enfants sont venus recevoir leur cadeau et goûter au foyer d'Aureville.

Les subventions de la mairie, du Sicoval et du Conseil Régional nous ont aidé à mener à bien ces activités. Le budget 2012 est équilibré.

Vous trouverez dans l'agenda ci-joint les projets pour 2013.

DU COTE DE LA MATERNELLE

par Hélène DERS

Nous avons repris le chemin de l'école début janvier, avec une petite idée en tête : fêter la traditionnelle galette des Rois. Sur une bande de carton, une couronne prit forme, différente pour les trois classes, et les enfants se sont bien appliqués à la décorer avec gommettes, peinture, paillettes et même du papier « alu » pour imiter les diamants. Restait à se mettre en cuisine pour préparer, avec des recettes simples, le fameux gâteau! C'est ainsi qu'un matin l'école s'est transformée en un magasin de pâtisserie fort sympathique. Par groupes, et dans chaque classe, les petitouts ont pu casser les œufs, mélanger tous les ingrédients, étaler la pâte sans oublier d'y mettre la fève. Restait aux adultes le soin de faire tout cuire.

Le lendemain, soit le 25 janvier en début d'après-midi, Marie-Jo, Martine et moi-même, disposions les tables à la garderie et amenions six galettes à la frangipane, aux fruits, accompagnées de boissons. Les enfants ont été ravis et leurs visages exprimaient la joie de pouvoir goûter leurs gâteaux faits ... maternelle! Pendant ces deux jours ils ont appris tout en décorant et cuisinant et les appareils numériques ayant bien rempli leur mission, les parents ont pu recevoir les photos sur leur boite mail.

Le 31 janvier, toute l'école s'est rendue à une séance de cinéma à Auterive pour visionner des courts-métrages.

Pour la seconde année, les plus grands de la classe de Pascale, accompagnés par des parents ont été à la piscine. Cette expérience du lundi matin sera renouvelée pendant six lundis. Le reste de la petite troupe est accueilli par Dominique, Philippe prenant les plus petits.

Depuis la rentrée de ces dernières vacances, le mardi et le jeudi, tout le monde se rend le matin, avec un créneau pour chaque classe, à la salle des fêtes du village. Avec des cerceaux, ballons, petites balles, foulards et des échasses en plastique, ils découvrent un peu de sport, l'espace étant plus grand qu'à la garderie. Il se peut que dans quelques jours les élèves aillent à la salle pour autre chose, mais là, chut... c'est un secret...

Le 21 mars, avec un soleil que nous avions commandé, le carnaval a battu son plein. Comme chaque année défilèrent jusqu'à l'école primaire, en passant devant la mairie pour revenir dans l'école, des coccinelles, des princesses, batman, des pirates, une mariée, des fées, une fée des fleurs, des gendarmes... Que de couleurs! Que de sourires! Certains parents nous ont accompagnés et ont pris des photos doublant celles de l'équipe enseignante. Il est vrai que le soleil était là, ce qui nous a permis d'installer le goûter sur des tables dans la cour. Merci aux mamans et papas qui ont préparé tous ces délices, ils ont été très appréciés.



Des numéros, pour quoi faire?

par Françoise Grebille

Certains d'entre vous se posent peut-être cette question, d'autres questions également... Je vais tenter d'y répondre!

Des numéros aux maisons, pour quoi faire?

La réponse coule de source : pour qu' « on » puisse vous trouver facilement, « on » étant le facteur bien sûr mais aussi les pompiers, le médecin, les livreurs, vos amis...

Mais la réponse peut amener d'autres interrogations, par exemple : pourquoi ce besoin maintenant ? Parce que le facteur change plus souvent qu'avant, parce que les gens se connaissent moins, même dans des petits villages comme le nôtre, parce qu'on accepte moins bien de ne pas trouver tout de suite l'habitation que l'on cherche....

Maintenant c'est fait ; chaque habitation est repérée par un numéro et un nom de voie, donc théoriquement facile à trouver. Certains esprits chagrins (dont je fais partie!) peuvent rester persuadés que l'attribution d'un numéro à une maison isolée ne va pas être d'une grande utilité... Mais il aurait été un tant soit peu discriminatoire de priver des citoyens de leur numéro, m'a-t-on dit. Donc, chaque foyer a reçu une plaque avec un numéro à 1,2,3 ou 4 chiffres.

Comment les numéros ont-ils été attribués ?

D'abord sachez qu'il n'y a pas de règles strictes et universelles pour établir une numérotation... Quelques principes, par exemple; les numéros impairs à gauche et les numéros pairs à droite... Oui mais dans quel sens? Les routes ne sont pas comme des rivières avec une rive droite naturelle! La pratique usuelle est de numéroter « à partir du point d'origine qui est le centre du village». OK, mais pour une commune aussi étendue que la nôtre, avec des routes dans tous les sens, il n'est pas toujours évident de respecter ce principe...

Donc pour le sens, à quelques exceptions près, les numéros d'une même voie croissent quand on s'éloigne du Fort.

Ensuite vient une épineuse question, qui a donné lieu à quelques échanges animés au sein du Conseil : « séquentielle » ou « linéaire » ? Je m'explique : par « séquentielle » j'entends des numéros qui se suivent de 2 en 2, comme c'est le cas en ville. Ce fut longtemps la seule numérotation, jusqu'à ce que l'on voit apparaître, dans un grand nombre de communes rurales, une numérotation « linéaire ». L'habitation est alors repérée par un numéro indiquant sa distance par rapport à l'origine de la voie.

L'avantage de cette pratique est évident : elle permet de laisser la place pour d'éventuelles futures constructions, qui pourront s'intercaler sans problème ni besoin de rajouter des bis, ter, ou plus... On comprend bien que ce type de numérotation est adaptée à des secteurs d'habitat dispersé, mais ne présente plus d'intérêt lorsqu'on veut numéroter une voie le long de laquelle toutes les parcelles sont déjà construites ou que l'habitat est dense

C'est pourquoi nous avons choisi de traiter en numérotation linéaire la plupart des voies de la commune, mais préféré mettre en place une numérotation séquentielle au Fort, au hameau des Fraysses, à l'impasse du Bois Grand, ...

Et sur nos « frontières »?

Les limites communales coïncident parfois avec des routes... et dans ce cas, une numérotation peut déjà avoir été mise en place par la commune mitoyenne. Par exemple cela était le cas sur le chemin des Crêtes en allant vers Goyrans. Nous avons alors estimé rationnel de prolonger sur notre commune la numérotation existante: c'est pourquoi les numéros du chemin des Crêtes croissent alors que l'on se rapproche du centre du village!

Que dire de plus?

Pour information, nous avons commandé 233 plaques, à savoir 42 avec un numéro à 1 chiffre, 55 avec un numéro à 2 chiffres, 99 avec un numéro à 3 chiffres et 37 avec un numéro à 4 chiffres.... Le numéro le plus petit est bien sûr le 1, et le plus grand le 4240... le numéro qui « sort » le plus est le 1 (8 fois) suivi de près par le 2 (7 fois)

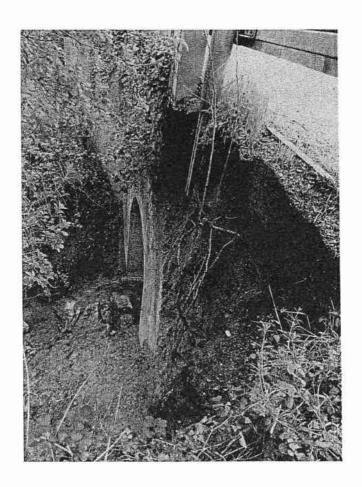
Fermeture du Chemin de Saint Maurice

par Serge ATTALI

Comme vous avez pu le constater, le Chemin de Saint Maurice est barré pour les véhicules à l'entrée du pont sur le ruisseau de Notre-Dame en venant du Fort, et des déviations ont été mises en place des deux côtés, cela depuis l'avant dernier épisode neigeux, quasiment à la fin de la longue période de précipitations de cet hiver. En effet le mur en retour du pont qui soutenait la chaussée s'est effondré sous la poussée de terre probablement gorgée d'eau et a atterri dans le lit du ruisseau. De ce fait, la route se trouvant en porte à faux, il est apparu nécessaire, pour raisons de sécurité évidentes, de barrer la circulation sur le pont. De plus, des éboulements de talus ont eu lieu en bordure de la voie menant au pont.

Depuis lors, en partenariat avec le SICOVAL Maitre d'ouvrage pour la voirie, nous avons fait intervenir des bureaux d'études spécialisés pour établir un diagnostic et proposer des préconisations pour le confortement de l'ouvrage. Il s'agit là d'un chantier très particulier de par la difficulté d'intervention avec des engins et la profondeur du ruisseau. Il faut également vérifier que le pont lui-même n'a subi aucun dommage, en particulier sur les fondements des piliers, les gros embâcles ayant en partie détourné le courant. Surtout, l'opération envisagée fait craindre un coût important de travaux de confortement et il faudra trouver les financements nécessaires, qui ne peuvent être supportés par le budget communal. Il est prévu dans les jours à venir de choisir, avec le SICOVAL, un Maître d'œuvre pour le diagnostic et le suivi des travaux, avant recours aux entreprises spécialisées dans ce type d'opération. L'échéancier de ce fait n'est pas connu à ce jour et il est probable que la voie sera maintenue fermée durant encore quelques semaines, voire quelques mois. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée pour les clermontois qui l'empruntaient habituellement, mais devant l'importance du chantier et de son coût, nous comptons sur la compréhension de chacun.

Nous avons laissé toutefois l'accès piétons, mais en espérant que ceux-ci sauront éviter le côté droit de la route en venant du Fort, devenu très dangereux, qui est bien balisé dans ce sens, la glissière de sécurité étant dans le vide.



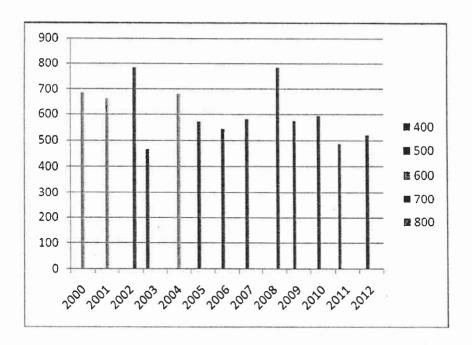
Pluie, Printemps Pourri, Purée de nous autres.....

par Serge ATTALI

Après un hiver long, rigoureux neigeux et surtout pluvieux qui a suivi un automne passablement arrosé, où en est-ton des statistiques, alors que le Printemps tarde à vraiment se montrer, avec son lot d'averses, de bourrasques, de giboulées et autres crachins

Je suis allé à la source (sans jeu de mot) des informations chez notre ami Roger qui garde pieusement et depuis de très nombreuses années, dans des petits carnets, les relevés de pluviométrie soigneusement récoltés sur le pluviomètre installé dans la cour en bas du Chemin du Marsal. Le dernier carnet date de 2013, mais d'autres ont été remplis au cours du temps. Rien ne vaut en effet ces détails précis pris journellement, car la mémoire ne peut que faire état de la qualité, rarement de la quantité. Certes, ces données ne valent que pour la zone des Tailladettes et du Marsal, car l'étendue de notre commune fait que les chiffres peuvent varier d'un hameau à l'autre, mais en moyenne cela doit bien refléter la météo de Clermont! On se souvient bien sûr que cet hiver il a plu beaucoup, la météo étant là aussi pour nous le rappeler très souvent, mais beaucoup c'est combien? Alors pour en savoir un peu plus, j'ai fouillé dans le petit carnet, avec l'autorisation de son propriétaire bien sûr, et j'ai pu retrouver les données du 21^{ème} siècle, les autres plus anciennes étant aussi consultables sur place. La pluviométrie annuelle entre 2000 et 2012 oscille entre 467 mm en 2003 et 782 mm en 2002 à égalité avec 2008.

(1)



L'année 2013 a bien commencé en termes de quantités avec 169 mm en janvier, 53 en février et 44 en mars.

A part le désagrément, certes compréhensible pour les néo ruraux, de subir les longs passages pluvieux et l'impossibilité de jardiner ou de prendre le soleil, ces descentes d'eau qui vont du petit crachin imperceptible aux trombes qui inondent tout, ces évènements climatiques dont on ne sait s'ils sont vraiment dus au réchauffement climatique, ont un avantage certain, celui de remplir les nappes phréatiques et les barrages et de « nettoyer » les lits des rivières et ruisseaux. Cette année en effet nous avons été contents d'apprendre que les nappes étaient pleines à 90, voire 100 %, ce qui est un très bonne chose pour les futurs besoins en eau durant l'été, que ce soit pour les agriculteurs ou pour tous les citoyens qui seront

contents sans doute de ne pas subir de restrictions! De plus les neiges abondantes dans nos Pyrénées proches, ont permis de remplir les barrages et pour peu que le « trou du Toro » ait été bien servi, le Rio Garona en devenant Garonne devrait bénéficier d'une alimentation suffisante et courir à travers Toulouse sans se traîner langoureusement au Pont des catalans comme cela arrive souvent en été!

Par chance ces abondantes précipitations ne nous pas atteints au point d'inonder les hameaux de la Riverotte et des Fraysses très sensibles à ce type de risques. Le dernier épisode d'inondations remonte à Juin 2000, mais les habitants de ces secteurs et nous-mêmes préférons ne pas dépasser les différents records connus dans la passé, ce qui n'empêche pas notre Maire, « bien placé », de surveiller de près l'Ariège et ses flots parfois impétueux!

Bon Printemps ensoleillé à tous

(1) Bibliographie : carnet de Roger CALVET



Site de Clermont le Fort http://mairieclermontlefort.free.fr

Le site de la vie pratique à Clermont le Fort est mis à jour plusieurs fois par semaine.

Vous pouvez y trouver les actualités de la commune :

- Agenda des manifestations communales
- Informations mairie (Compte rendu des conseils municipaux, l'Autan numérisé, les horaires d'ouverture de la mairie, de la bibliothèque, les comité consultatifs, la location de la salle polyvalente)
- Informations sur les transports en commun et sur le covoiturage
- Informations pratiques (Service d'Information Pratique, numéros d'urgence, emploi, déchets, marchés locaux, entreprises clermontoises)
- Informations sur les associations clermontoises et liens vers les sites des communes de notre bassin de vie
- Accueil des enfants du baby-sitting au lycée en passant par la crèche et le centre de loisirs
- Informations paroissiales
- Album de photos sur la commune (nous attendons vos photos de votre jardin, de la commune pour le compléter)
- Nouveau : Histoire et géographie de notre commune (textes anciens, cadastre, cartes)

Si vous souhaitez être tenu au courant des mises à jour du site, envoyez un mail à <u>webmastermairie@free.fr</u>, vous pouvez vous inscrire directement sur la page d'accueil du site.

A lire: Monographie de Clermont* de F.Hortal 1885

par Gérard Boudon

En octobre 1995 Annick Paillette, dans les colonnes de ce journal avait rédigé un résumé de la vie scolaire de Clermont-le-Fort depuis ses origines en s'appuyant sur un document important "La monographie de Clermont - par l'instituteur François Hortal en 1885"

Retrouvez cette monographie complète sur le site web de la mairie de Clermont-le-Fort. http://mairieclermontlefort.free.fr/ ou pour la version manuscrite aux archives du département de Haute-Garonne.

Monographie:

Les Monographies communales de la Haute-Garonne ont été rédigées entre 1885 et 1886 par les directeurs des écoles primaires du département, sous l'impulsion du Conseil départemental de l'instruction publique.

Sur les 589 communes actuelles du département, 530 disposent d'une monographie. Quelques unes en ont 2 ou 3.

Tableaux de la physionomie des communes à la fin du XIXe siècle, les monographies des instituteurs nous renseignent sur la situation géographique, la population, l'histoire, la vie économique et bien sûr l'enseignement.

Quelques passages:

- Le chef lieu de la commune étant situé sur une hauteur, et jouissant d'un magnifique point de vue dans les vallée de l'Ariège et de la Lèze, il est à présumer que c'est de là que vient le mot "mont", quant au radical "cler", on peut supposer qu'il est une corruption de l'adjectif "clair"; ce qui porterait à le croire c'est que les habitants prononcent "Clarmont" en désignant le village dans leur patois.
- Au dire des habitants de Clermont, la commune aurait été autrefois très populeuse; les personnes agées prétendent avoir entendue dire que l'espace compris entre le Fort et la place du Sérié était occupé par les maisons d'habitation, ce qui supposerait un bourg d'au moins deux kilomètres de long, nous n'avons trouvé aucun écrit mentionnant ce fait; mais nous croyons qu'il faut rabattre un peu ces dires, que nous attribuons pour beaucoup à un orgueil de clocher.

- Le recensement de 1881 accuse une population de 474 habitants pour la commune de Clermont, il y a quelques années, le chiffre de la population dépassait 500 habitants: le nombre d'habitants tend donc à diminuer, cela tient à deux causes principales: 1° à l'émigration qui pousse les habitants des campagnes à aller habiter les villes ; 2° aux familles généralement beaucoup moins nombreuses qu'autrefois : ainsi le nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école, qui devrait être de 55 à 60 pour les deux sexes, atteint à peine le chiffre de 40.
- Il se récolte dans la commune à peu près la quantité de vin nécessaire à la consommation courante de la population; ce vin a une force alcoolique de 4° à 9°, comme d'ailleurs tous les vins du Lauragais. Toutes les familles boivent du vin, surtout du mois de juin au mois de septembre période des plus rudes travaux agricoles. Le phylloxera a atteint depuis déjà quelque temps les vignes de la commune, et la récolte de vin tend à disparaître complètement. On consomme généralement peu de viande de boucherie; en revanche, dans toutes les maisons on tue un porc, et des oies, canards et dindons, ce qui donne la provision de viande salée pour l'année.
- Le poisson de l'Ariège passe pour être le meilleur de tous les environs ; cela s'explique par la grande quantité de gravier qui forme presque partout le lit de cette rivière.

Aux mois d'avril et de mai, par suite de la fonte des neiges dans les montagnes des Pyrénées où l'Ariège prend sa source, elle a des crues variant de 1 mètre à 2 mètres. Lors des désastres occasionnés par la grande, inondation de 1875, un grand nombre de maisons situées au hameau de la Riverotte, ont été détruites;

La vente et l'achat des denrées se font principalement aux marchés de Venerque et de Muret,; l'achat et la vente des animaux domestiques, les transactions s'opèrent surtout aux foires de Montgiscard, Auterive et Saint-Sulpice de Lézat.

On peut suggérer que les enfants des écoles étudient et mettent à jour une Monographie de la vie à Clermont en 2013.

(*) Le nom de "Clermont-le-fort" a été officialisé en 1938 par le président Albert Lebrun

CLUB "IN VINO VERITAS" PROGRAMMF:

Lieu de la manifestation : IN VINO VERITAS chez Didier Sanchez impasse du Bois Grand.

http://www.invinoveritastoulouse.fr

Le jeudi 11 et vendredi 12 avril à 19h30 : Verticale de château de Fonsalette en "cuvée syrah" et "cuvée classique" (30 vins) de 2001 à 1985.

Le vendredi 24 mai 2013 à 19h30 : Verticale du château de Chamboureau en Savennières ; sec et liquoreux en 24 bouteilles (2005-1983).

Le vendredi 07 juin 2013 à 19h30 : Verticale du Nuits-Saint-Georges blanc 1er cru "Clos de l'Arlot" du Domaine de l'Arlot en 15 bouteilles : de 2008 à 1994.

Bulletin communal L'AUTAN DE CLERMONT N° 122

avril 2013

Conçu par la commission « information » de F. 31810 Clermont-le-Fort Responsable : Ginette Barichello

Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Serge ATTALI,
Gérard BOUDON,
Christiane BRUSTEL,
Anne DELPY, Hélène DERS,
Françoise GREBILLE,
Corinne LESAGE,
Philippe PAILLETTE,
Didier SANCHEZ,
Daniel ZANCHETTA.

Montage de la maquette : Annick PAILLETTE Couverture : dessinée par Philippe PAILLETTE Réalisation : Imprimerie du SICOVAL, LABEGE.